

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE BREZOLLES

SEANCE DU
06 JUILLET 2011
À 20H30

Etaient présents :

1	Hubert HÉRIOT	8	Gislaine BOISNARD
2	Loïc BARBIER	9	Christian LONCHAMPT
3	Jean-Claude GUEZENNEC	10	Frédérique PERBOST
4	Françoise COUTAND	11	Pascal BOUDON
5	Nicole BARBOT	12	Michel RABIER
6	Jean-Luc LECOMTE	13	Joël CORBIN
7	Dominique TIERCELIN	14	Béatrice GALLET

Etaient absents:

Mme CHEVALIER.

M.JOUANIGOT *ayant donné pouvoir* à M.HÉRIOT

M.GAUTIER *ayant donné pouvoir* à M.TIERCELIN

M.HAMEAU *ayant donné pouvoir* à Mme GALLET

Mme BERNARD *ayant donné pouvoir* à M BOUDON

Madame Nicole BARBOT est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière réunion de conseil n'a pas fait l'objet d'observations, il est par conséquent accepté à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR

- 1) Schéma départemental de coopération intercommunale en Eure et Loir,
- 2) Fin du crédit bail – SA Récupération Joseph BONNOT,
- 3) Approbation des nouveaux statuts du syndicat départemental d'énergie,
- 4) Subvention complémentaire amicale des sapeurs pompiers,
- 5) Déclaration d'intention d'aliéner,
- 6) Questions diverses.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE D'EURE ET LOIR 2011

Vu la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales ;

Monsieur le maire expose que la loi précitée du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales précise qu'un projet de schéma de coopération intercommunale (SDCI) est élaboré par le représentant de l'Etat dans le département et présenté à la commission départementale de coopération intercommunale. Le projet concernant le département d'Eure et Loir a été présenté le 20 mai 2011 aux membres de la commission, lors de sa séance d'installation.

Le projet de SDCI peut être consulté en mairie auprès du secrétariat général.

Conformément aux dispositions de l'article 35 de la loi précitée, ce projet a été ensuite adressé, pour avis, aux conseils municipaux des communes et aux organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale.

Les avis recueillis seront, à l'issue de la période de consultation, remis à la CDCI qui disposera d'un délai de 4 mois pour donner son avis et est habilitée à amender le projet, sous réserve que ses amendements soient adoptés à la majorité des deux tiers des membres.

Le schéma devra être arrêté au plus tard pour le 31 décembre 2011.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'émettre un avis (favorable / défavorable) sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale.

**FIN DU CREDIT BAIL
COMMUNE DE BREZOLLES/SA « RECUPERATION JOSEPH BONNOT »**

Le 21 mars 1998 devant Maître GUETTIER, la commune de BREZOLLES a signé un contrat de crédit bail avec la société de récupération Joseph BONNOT pour une propriété cadastrée ZE 134 au lieu dit « le bois de la Friche » pour une contenance de 5757 m².

Ce contrat a été conclu pour une durée de 11 ans et a donc pris fin le 09 avril 2009.

A ce jour, un acte notarié va être établi par l'étude de Maître ROUSSE-DILLENSCHNEIDER pour le transfert définitif de propriété.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **AUTORISE** la vente de ce bien à la SA « RECUPERATION JOSEPH BONNOT » au prix de 1 euro comme stipulé dans le crédit bail.

Tous les frais inhérents à cette mutation seront à la charge de la société de récupération Joseph BONNOT.

**SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES D'EURE ET LOIR
MODIFICATION DES STATUTS**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal le projet de modification des statuts du syndicat départemental d'énergies d'Eure et Loir, lequel a été adopté à l'unanimité par le comité syndical le 1^{er} juin 2011.

En l'état, le syndicat motive cette orientation par le fait qu'il entend pouvoir ainsi apporter davantage de services aux collectivités, la décision adoptée ayant notamment pour but :

- ❖ De faciliter le transfert des compétences optionnelles,
- ❖ De rendre possible la réalisation d'infrastructures de télécommunications à l'occasion de travaux réalisés simultanément sur le réseau de distribution publique d'électricité,
- ❖ De permettre, en cas de transfert de compétence, l'intervention du SDE 28 en matière d'éclairage public dans un cadre juridique conforme à la réglementation en vigueur,
- ❖ De pouvoir proposer potentiellement diverses prestations de services.

En l'état, il est précisé qu'une suite favorable ne pourra toutefois être réservée à ce projet qu'à la condition que celui-ci recueille l'accord de deux tiers au moins des conseils municipaux des communes intéressées représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci, ou de la moitié au moins des conseils municipaux des communes représentant les deux tiers de la population.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal **APPROUVENT** le projet de modification des statuts du syndicat départemental d'énergies d'Eure et Loir ainsi présenté.

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE BREZOLLES DEMANDE DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE

Afin de financer l'animation musicale du bal du 13 juillet 2011, l'amicale souhaiterait obtenir une subvention complémentaire de 300 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE d'attribuer une subvention complémentaire de **300 euros** à l'amicale des sapeurs pompiers de BREZOLLES.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Plusieurs propriétés ont fait l'objet d'une vente immobilière sur la commune de Brezolles, le conseil municipal à l'unanimité, **DECIDE** de ne pas faire valoir son droit de préemption sur les propriétés suivantes :

- **AB 142 - 59 rue de Tillières : 177 m2**
- **ZE 104 - 14 rue de Saint Rémy : 953 m2**
- **AC 421 ZK 42 - 16 rue de Senonches : 11 309 m2**

En revanche, afin de mener à bien un projet de réalisation d'une grande place dans le cœur de BREZOLLES, le conseil municipal **DECIDE à l'unanimité de faire valoir son droit de préemption sur la propriété sise 9 rue aux Juifs cadastrée AC 89 d'une superficie de 80 m2..**

Cette propriété est mise en vente au prix de **63 500 euros** dont 6 500 euros de frais d'agence. Le conseil municipal demande au service des domaines une estimation de ce bien afin de faire une proposition d'achat.

QUESTIONS DIVERSES

STATION D'EPURATION - POSTE DE CHLORURE FERRIQUE - DEMANDE DE SUBVENTION

La commune de BREZOLLES possède une station d'épuration d'une capacité de 2500 EH pour 1686 habitants raccordés.

La lecture des rapports de visites effectuées par le service d'assistance technique aux exploitants de stations d'épuration du conseil général fait apparaître que le paramètre phosphore présente un dépassement de norme et qu'il est indispensable de mettre en place des équipements visant à réduire ce paramètre, afin de remédier à ce problème, un poste de chlorure ferrique va être installé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de la réalisation de ces travaux,
- **SOLLICITE** une subvention auprès de l'agence de bassin Seine Normandie,
- **ARRETE** le plan de financement ci-dessous :

Estimation des travaux :	22 391.00 € HT soit	26 779.63 € TTC
Subvention estimée 35%	7 836.85 €	
Autofinancement	14 554.15 €	

- **AUTORISE** le Maire à intervenir dans leur exécution et à procéder à leur règlement.

SUBVENTION SEJOUR LINGUISTIQUE

Pierre-Yves GUEZENNEC à participé à un échange scolaire avec l'Allemagne du 08 au 15 avril 2011. Ce séjour linguistique était organisé par le collège privé « l'Immaculée » à Damville pour un coût de 220 euros, ses parents sollicitent une participation financière de la commune de Brezolles.

Le conseil municipal décide de leur attribuer une subvention de 40 euros.

FDAIC -CHANGEMENT DE NATURE DES TRAVAUX DE VOIRIE 2010

Le 13 janvier 2010, le conseil municipal de BREZOLLES a approuvé le projet de réalisation des travaux suivants :

Travaux de VOIRIE 2010 à BREZOLLES

Rue des Petites Vignes

Chemin entre la rue des Petites Vignes et la rue de Tillières

Ruelle de la porte de Verneuil

Rue des Acacias

Rue des Saules

Rue du Bois du Prieuré

Pour un montant de 124 896.80 euros HT soit 149 376.57 TTC.

Le conseil municipal sollicitait pour ces travaux une subvention au titre du fonds départemental d'aides aux communes 2010.

Le projet d'aménagement de voirie de la ruelle de la porte de Verneuil ayant été modifié, il a fait l'objet d'une nouvelle demande au titre du FDAIC 2011 annulant la demande de FDAIC 2010 pour la ruelle.

Par conséquent, les **travaux de VOIRIE 2010** réalisés sont :

Rue des Petites Vignes

Chemin entre la rue des Petites Vignes et la rue de Tillières

Rue des Acacias

Rue des Saules

Rue du Bois du Prieuré

Pour un montant de 120 541.80 euros HT soit 144 167.99 TTC.

REMERCIEMENTS SUBVENTIONS

Remerciements pour l'attribution d'une subvention pour l'année 2011 de l'union des donneurs de sang de l'Eure et Loir et de l'Acost (tennis de table) de Tillières.

GALLET Béatrice

Signale que la circulation devant chez Monsieur SORET rue de Paris est dangereuse lorsque deux camions se croisent, il serait souhaitable de mettre en place des barrières pour préserver un passage pour les piétons et éventuellement de supprimer le stationnement devant le magasin de cadeau.

BARBOT Nicole

Une cinquantaine de personnes a participé à la dernière collecte de sang malgré un problème d'organisation obligeant les donneurs à attendre parfois une heure avant leur prise en charge par le médecin. Un courrier doit être transmis à l'organisme collecteur pour signaler ce dysfonctionnement fâcheux.

Signale que le weekend dernier, l'ancienne salle des fêtes a de nouveau été vandalisée. La gendarmerie préconise de murer les portes et les fenêtres.

Souhaiterait que le conseil municipal donne un nom à l'espace socio culturel et installe des panneaux sur la pelouse et dans les rues afin de signaler cet équipement.

GUEZENNEC Jean-Claude

Informe l'assemblée que la commission de travaux s'est réunie afin d'organiser les travaux de la maison des services, de la maison des associations, du préau de l'école et du portail de la mairie.

Signale que le chantier de construction du terrain de tennis couvert a six semaines de retard.

COUTAND Françoise

Suite à la fermeture de la poste le lundi, il y a énormément de monde le mardi puisque la poste a été fermée durant deux jours et demi. Ne serait-il pas plus judicieux de fermer un autre jour dans la semaine? La remarque sera faite à Monsieur CAILLEUX, responsable du service courrier.

BOISNARD Gislaine

Signale que la passerelle de l'étang a été cassée.

LONCHAMPT Christian

Suggère l'abattage de l'arbre place de la Halle afin de faire une terrasse pour le café.

La séance est levée à 22H10.